

« C'est donc un acte de citoyens que nous vou-
 « lons faire et où la France veut être notre témoin
 « par les yeux du peuple de Paris! Sachons une
 « fois garder, sauver, affermir, par un acte pareil,
 « par une attitude inébranlable et calme, par l'ap-
 « pel à la justice et non à la violence du pays,
 « sachons une fois garder ce que nous avons su si
 « souvent conquérir, et jamais conserver! (Adhé-
 « sion.)

« Cet acte a des dangers dans l'exécution? Qui le
 « nie? Mais l'abjuration de ses droits par la nation,
 « mais l'acceptation de l'arbitraire, mais l'encou-
 « ragement aux tentatives d'usurpation ministé-
 « rielle, mais l'abaissement du caractère national
 « devant tous les gouvernements, n'en ont-ils pas
 « aussi, des dangers?

« Des dangers? n'en parlez pas tant, vous nous
 « ôteriez le sang-froid nécessaire pour les prévenir,
 « vous nous donneriez la tentation de les braver! Il
 « ne dépendra pas de nous de les écarter de cette
 « manifestation par toutes les modérations, les
 « réserves, les prudences d'actions et de paroles
 « recommandées par votre comité. Le reste n'est
 « plus dans nos mains, messieurs; le reste est dans
 « les mains de Dieu. Lui seul peut inspirer l'esprit
 « d'ordre et de paix à ce peuple qui se pressera en
 « foule pour assister à la manifestation pacifique et
 « conservatrice de ses institutions. Prions-lé de

« donner ce signe de protection à la cause de la
 « liberté et des progrès des peuples, et de préve-
 « nir toute collision funeste entre les citoyens en
 « armes et les citoyens désarmés. Espérons, con-
 « jurons tous les citoyens qu'il en soit ainsi. Aban-
 « donnons le reste à la Providence et à la respon-
 « sabilité du gouvernement, qui provoque et qui
 « amène seul la nécessité de cette dangereuse ma-
 « nifestation. Je ne sais pas si les armes confiées à
 « nos braves soldats seront toutes maniées par des
 « mains prudentes. je le crois, je l'espère; mais si
 « les baïonnettes viennent à déchirer la loi, si les
 « fusils ont des balles, ce que je sais, messieurs,
 « c'est que nous défendrons de nos voix d'abord,
 « de nos poitrines ensuite, les institutions et l'ave-
 « nir du peuple, et qu'il faudra que ces balles
 « brisent nos poitrines pour en arracher les droits
 « du pays! Ne délibérons plus, agissons. »

IV.

Telles furent les paroles de Lamartine. L'en-
 thousiasme les lui arracha plus que la réflexion.
 Lamartine avait poussé jusque-là le scrupule jus-
 qu'à blâmer à haute voix l'agitation des banquets
 comme une amorce aux révolutions. Au dernier
 moment il paraissait changer de langage. Il ne
 s'agissait plus il est vrai d'un banquet réformiste,

mais du droit de réunion légal contesté à force ouverte par des ministres à des députés. La lutte entre l'opposition de toute nuance et le gouvernement se personnifiait dans ce duel politique. Lamartine croyait y voir l'honneur de l'opposition engagé et perdu si elle reculait après s'être tant avancée. L'opposition du centre gauche allait faiblir, en faiblissant elle entraînait dans sa retraite toutes les autres oppositions qu'elle avait compromises dans ses manœuvres et dans ses manifestations. Lamartine n'avait jamais fait partie de cette opposition. Il la trouvait plus personnelle que nationale, plus ambitieuse que politique. La satisfaction secrète de prendre une fois de plus cette opposition en flagrant délit de faiblesse, l'orgueil de la dépasser et de la convaincre d'inconséquence, étaient peut-être à son insu pour quelque chose dans la chaleur de son discours. Ce feu de colère s'évapora dans ces paroles. L'opposition du centre gauche mollit une fois de plus et abandonna le banquet. Les conséquences qui pouvaient découler du discours de M. de Lamartine furent donc écartées. Il ne fut pour rien dans la suite du mouvement qui prit un autre cours.

Mais si ces considérations excusent cette faute de Lamartine, elles ne suffisent pas pour l'absoudre. L'élan qu'il avait donné à l'opposition aurait pu aboutir à un conflit autant que l'obstination du

gouvernement. Lamartine livrait quelque chose au hasard. La vertu ne livre rien qu'à la prudence, quand il s'agit du repos des États et de la vie des hommes. Il tentait Dieu et le peuple. Lamartine se reprocha depuis sévèrement cette faute. C'est la seule qui pesa sur sa conscience dans tout le cours de sa vie politique. Il ne chercha à l'atténuer ni à lui-même ni aux autres. C'est un tort grave de renvoyer à Dieu ce que Dieu a laissé à l'homme d'État : la responsabilité, il y avait là un défi à la Providence. l'homme sage ne doit jamais défier la fortune, mais la prévoir et la conjurer.

V.

Le soir quelques députés et quelques pairs se réunirent spontanément chez Lamartine au nombre de sept à huit. Ils prirent la résolution d'accepter seuls le défi porté par le gouvernement, refusé par l'opposition du centre gauche et de se rendre au banquet pour protester par leur présence contre l'interdiction arbitraire des ministres. Ils convinrent de se réunir le lendemain chez M. le duc d'Harcourt. Quelques instants plus tard ils apprirent qu'aucun banquet n'aurait lieu. Ils se séparèrent.

Cependant le gouvernement dans la prévoyance des événements qui pouvaient surgir d'une telle agitation et d'une telle tension des esprits, avait

réuni des forces considérables dans Paris et autour de Paris. On les évaluait à cinquante-cinq mille hommes. L'artillerie de Vincennes devait se porter au premier appel à l'entrée du faubourg Saint-Antoine. des dispositions longtemps et habilement étudiées depuis 1830 avaient assigné, en cas de soulèvement, des postes stratégiques aux différents corps dans les différents quartiers. toute émeute interceptée par ces postes devait être divisée en tronçons incapables de se rejoindre. Le fort du mont Valérien devait être occupé par une garnison nombreuse, à cheval sur la route de Paris et de Saint-Cloud. Trente-sept bataillons d'infanterie, un bataillon de chasseurs d'Orléans, trois compagnies du génie, vingt escadrons, quatre mille hommes de garde municipale et de vétérans, cinq batteries d'artillerie formaient la garnison de la capitale.

VI.

La nuit fut muette comme une ville qui réfléchit avant d'agir. La matinée n'annonçait point un jour sinistre. Il n'y avait ni armes sous les habits, ni colères sur les visages. Seulement des foules curieuses et inoffensives grossissaient sur les boulevards et descendaient des faubourgs élevés de Paris. Elles semblaient plutôt observer que méditer quelque chose. L'événement parut naître de la curiosité

qui l'attendait. La jeunesse des écoles avant-garde de toutes les révolutions se réunit par groupes dans les quartiers, et s'animant par le nombre descendit en chantant la *Marseillaise* sur la place de la Madeleine. A ce chant le peuple électrisé répond. Leur colonne grossit, traverse la place de la Concorde, franchit le Pont-Royal, force les grilles du palais de la Chambre des Députés encore déserte, et se répand sans guide et sans but dans les jardins du palais et sur les quais. Un régiment de dragons s'avance par le quai et disperse cette jeunesse au pas et sans résistance. L'infanterie arrive. L'artillerie prend position dans la rue de Bourgogne. le pont est militairement défendu.

Les députés, attristés mais non inquiets, se réunissaient sans être insultés dans leur palais. Ils montaient sur les gradins du péristyle qui fait face au pont, et contemplaient de là les forces croissantes dont la monarchie disposait et les premières vagues de la multitude que la cavalerie refoulait dans la rue Royale. On n'entendait ni cri ni un coup de feu. La musique d'un régiment de chasseurs faisait éclater des fanfares pacifiques devant les grilles de la Chambre des députés. Le contraste entre ces airs de fête et l'appareil de combat qui couvrait le quai froissait les âmes et produisait une dissonance entre l'oreille et les yeux des citoyens.

VII.

A l'intérieur, M. Barrot déposa sur le bureau du président un acte d'accusation contre les ministres. M. Guizot voyant cet acte déposé quitta son banc, monta au bureau, lut l'accusation, et sourit de dédain. Il avait beaucoup lu et beaucoup écrit l'histoire. Son âme forte et haute en aimait les grands drames. Son éloquence recherchait les occasions retentissantes dans l'avenir. Son regard aspirait le combat. Il bravait une accusation contre laquelle il était défendu dans l'enceinte par une majorité incorporée à sa personne, et couvert au dehors par une monarchie et par une armée. La chambre distraite discuta par attitude des lois administratives.

La journée courte et sombre comme un jour d'hiver vit se grossir les foules errantes, s'élever quelques barricades pour jalonner le terrain de la révolution. Des comités insurrectionnels furent en permanence dans des sociétés secrètes et dans des bureaux de journaux républicains. Nous ignorons ce qui s'y passa. Ils furent sans doute en observation plus qu'en action. L'action bornée d'un conspirateur qui ne dispose jamais que d'un petit nombre de bras n'a d'influence que quand elle sert

une idée générale ou une passion préexistante. Les gouvernements antiques, tyrannies ou despotismes, pouvaient périr par un complot. Sous les gouvernements libres le complot s'évapore. Le seul conspirateur tout-puissant des états modernes, c'est l'opinion.

La nuit tomba sans que le sang eût coulé. Elle fut muette comme le jour, inquiète comme la veille d'un événement. Cependant la nouvelle d'un changement probable de ministère qui détendait la situation rassurait les citoyens. Les troupes bivouaquèrent sur les places et dans les rues. Quelques bancs et quelques chaises des Champs-Élysées incendiés par les enfants éclairaient l'horizon d'une illumination de désordre. Le gouvernement était maître partout du pavé de Paris excepté dans l'espèce de citadelle fortifiée par la nature des constructions et la tortuosité étroite des rues autour du cloître Saint-Méry, centre de Paris. Là, quelques républicains infatigables et intrépides, qui épiaient tout et ne désespéraient de rien, s'étaient concentrés soit par tactique préconçue, soit par la spontanéité des mêmes instincts révolutionnaires. Leurs chefs même désapprouvaient leur obstination et leur témérité. On en évalue le nombre à quatre ou cinq cents tout au plus. Un autre détachement de républicains sans chefs désarma dans la nuit les gardes nationaux des Batignolles, incendia le poste

de la barrière, et se fortifia dans un chantier voisin pour attendre l'événement. On ne tenta pas de les déloger.

A l'aurore les routes qui aboutissent aux portes de Paris, étaient couvertes de colonnes de cavalerie, d'infanterie et d'artillerie que les ordres du gouvernement avaient appelés. Ces troupes étaient imposantes, obéissantes, disciplinées, mais tristes et silencieuses. La douleur des guerres intestines assombrissait leurs fronts. Elles prenaient successivement position aux grands embranchements des quartiers qui déversent les populations de Paris. La multitude ne combattait en masse sur aucun point. Des groupes disséminés et insaisissables désarmaient seulement les postes isolés, enfonçaient les boutiques d'armuriers, et tiraient invisibles des coups de feu perdus sur les troupes. Les barricades partant du centre de l'église Saint-Méry, s'élevaient en rayonnant et en se multipliant de proche en proche presque sous les pas de l'armée. A peine élevées elles étaient abandonnées. Les troupes n'avaient que des pierres à combattre. C'était une bataille silencieuse dont on sentait les progrès sans entendre le bruit.

La garde nationale appelée par un tardif rappel, se réunissait légion par légion. Elle restait neutre et se bornait à s'interposer entre les troupes et le peuple en demandant à haute voix le renvoi des

ministres et la réforme. Elle servait ainsi de bouclier à la révolution.

VIII.

Tel était le 24 février au lever du jour l'état de Paris. Les troupes, fatiguées de ne pas voir d'ennemis et de sentir cependant l'hostilité partout, stationnaient fidèles mais mornes à leurs différents postes. Les généraux et les officiers s'entretenaient à voix basse de l' inexplicable indécision des événements. On rencontrait aux issues des principales rues des pelotons de cavaliers enveloppés dans leurs manteaux gris, le sabre nu à la main, immobiles depuis trente-six heures à la même place, et laissant dormir sous eux leurs chevaux frissonnant de froid et de faim. Des officiers d'ordonnance passaient au galop de moments en moments, portant d'un point de Paris à l'autre des ordres et des contre-ordres. On entendait dans le lointain du côté de l'hôtel de ville et dans les labyrinthes profonds et tortueux des rues adjacentes, quelques feux de peloton qui paraissaient se ralentir et s'éteindre à mesure que la journée s'avancait. Le peuple était peu nombreux dans les rues. Il semblait laisser combattre pour lui l'esprit invisible de la révolution et ce petit nombre de combattants obstinés qui mouraient pour elle au cœur de Paris. On eût dit

qu'entre ces masses du peuple et ce groupe de républicains, il y avait un secret mot d'ordre, une intelligence muette qui disait aux uns : Résistez encore quelques heures. et aux autres : Vous n'avez pas besoin de vous mêler à la lutte et de verser le sang français. Le génie de la révolution combat pour tous. La monarchie est sur sa pente. Il suffit de la pousser. Avant que le soleil se couche la République aura triomphé.

IX.

Le sort de la journée était dans les dispositions de la garde nationale. Le gouvernement jusque-là n'avait pas voulu sonder ses dispositions équivoques, en lui demandant de prendre une part active aux événements et de faire feu sur le peuple de Paris. Le général Jacqueminot son commandant en chef, intrépide et aventureux de sa personne, mais malade, ne doutait pas de trouver dans ses officiers et dans ses soldats la résolution martiale et dévouée qu'il sentait en lui-même. Le Roi qui pendant dix-huit ans avait serré homme par homme la main de cette garde civique de Paris, et qui savait mieux que personne quelle profonde solidarité existait entre leurs intérêts et les siens, se croyait sûr de leurs cœurs et de leurs baïonnettes.

Le préfet de Paris, comte de Rambuteau, très-

attaché à la famille royale, mais incapable de flatter jusqu'à la catastrophe ceux qu'il aimait, ne partageait plus cette confiance. Ses rapports journaliers avec le commerce de Paris d'où sortaient presque tous les colonels et les officiers de ce corps, lui avaient révélé depuis quelque temps un mécontentement sourd, une désaffection ingrate peut-être, mais réelle, qui ne résoudrait pas en sédition, mais qui pourrait se manifester en abandon à l'heure du danger. Il en avait averti le Roi. Le Roi avait repoussé d'un sourire et d'un geste d'incrédulité cet avertissement. « Allez, lui avait dit ce prince, occupez-vous de Paris, je répons du royaume. » Le fidèle magistrat s'était retiré inquiet d'une si profonde sécurité.

X.

La garde nationale appelée en effet le matin du 24 pour s'interposer entre le peuple et la troupe de ligne répondait lentement et mollement à l'appel. Elle voyait dans le mouvement prolongé du peuple une manifestation anti-ministérielle, une pétition armée en faveur de la réforme électorale qu'elle était loin de désapprouver. Elle y souriait en secret. Le nom de M. Guizot lui était devenu antipathique. Son autorité provoquante et trop prolongée lui pesait. Elle aimait ses principes de gouvernement